

Championnat Départemental

Jeunes 2010/11

Règlement Intérieur

Licences: La licence A est obligatoire.

ARTICLE 1 : Le Comité départemental 31 du jeu d' Echecs organise le CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL Jeunes du Jeu d'Echecs les 2 et 3 Novembre 2010.

ARTICLE 2 : Critères d'organisation du Championnat Départemental

Les tournois

- 1 - Un tournoi minimes mixtes
- 2 - Un tournoi benjamins mixtes
- 3 - Un tournoi pupilles mixtes
- 4 – Un tournoi poussins mixtes
- 5 – Un tournoi petits poussins mixtes

Tournois en 5 rondes au système Suisse C.04, assistés par ordinateur (programme PAPI).

Les règles du jeu

Celles de la FIDE (1^{er} juillet 2009)

Règles Appariements Système Suisse (CO4) : forts-faibles, aucune protection de clubs, de famille ou de parties.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs inscrits avant le 30 Octobre minuit auprès de l'arbitre principal et après vérification de leur licence.

Lieu

Les parties se joueront **Salle ERNEST RENAN**
5, rue d'Audibert - 31200 -TOULOUSE

Cadence

- Poussins –Petits-poussins : 50min + 10s/coup
- Autres catégories: 1h + 30s/coup

Classement

Le classement est établi au nombre de points.

Pour les ex æquo, le départage se fait dans l'open en utilisant dans l'ordre :

- le buchholz
- la performance

Pour les tournois toutes rondes, on utilisera le départage Sonnenborn-Berger.

Pour le titre, en cas d'ex-aequo, les départages se feront sur l'échiquier en parties de 10 minutes + 10s/coup.

Qualifications: Pour toutes les catégories, sont qualifiés, tous les joueurs réalisant **moitié des points** + ½ (exemple sur 5 rondes il faut réaliser 3 pts) donc pas de départages nécessaires pour être qualifiés.

En cas de regroupement de diverses catégories (âge ou sexe), on ne tiendra compte que des résultats des joueurs d'une même catégorie (ex toute ronde avec 2 poussins et 2 pupilles, seul les résultats des matchs des 2 poussins entre eux et des 2 pupilles entre eux déterminent les qualifiés).

Attention :

Pour calculer le nombre de points, on ne tient compte que des **matchs réellement joués**. Les parties, « exempts » comptent 0 point, mais aussi 0 partie...

ARTICLE 3 :

Dates et horaires :

Pupilles à Juniors

Cadence : 1h + 30s par coup

Ronde 1 : mardi 9h/12h Ronde 2 : 12h30/15h30 Ronde 3 : 15h30/18h30

Ronde 4 : mercredi 9h/12h Ronde 5 : mercredi 13h/16h

départages : 16h

Poussins – Petits-poussins

Pour les petits : **cadence** : 50 min + 10sec par coup :

Ronde 1 : mardi 10h/12h Ronde 2 : 12h30/14h30 Ronde 3 : 14h30/16h30

Ronde 4 : mercredi 10h30/12h30 Ronde 5 : mercredi 13h/15h

départages : 16h

REMISE DES PRIX : Mercredi 3 Novembre 2010 à 17h

Le début des deuxièmes parties de la journée pourra être avancé ou retardé en fonction du déroulement des premières parties.

ARTICLE 4 :

Conduite des joueurs

Avant la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et leur couleur.

L'aire de jeu comprend "l'espace de jeu" + les toilettes.

Pendant la partie, interdiction de quitter sans autorisation l'aire de jeu ; éviter toute discussion et toute lecture suspecte ; l'attitude doit être convenable et la tenue correcte; les pendules ne doivent pas être frappées fort par les joueurs, en particulier pendant les zeitnots.

Le joueur ayant le trait ne peut quitter l'espace de jeu sans autorisation de l'arbitre.

L'utilisation de téléphones portables, baladeurs et autres matériels est interdite dans l'aire de jeu.

Après la partie, le gagnant ou les blancs en cas de partie nulle, apporte à l'arbitre les deux originaux des feuilles de parties signés avec les résultats encadrés tandis que l'autre joueur range le jeu. Blitz et analyse sont interdits dans l'aire de jeu.

Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié pour la ronde suivante. Un joueur ayant fait 2 forfaits sera exclu du championnat.

Les accompagnateurs ou spectateurs ne sont pas admis dans l'aire de jeu pendant les parties.

Les joueurs qui ont terminé leurs parties deviennent spectateurs et doivent donc quitter l'aire de jeu.

ARTICLE 5 :

Arbitrage

Arbitre principal : Françoise CWIEK Arbitre adjoint : Nicolas SANCHEZ

ARTICLE 6 :

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents ou de leurs accompagnateurs, nommément désignés durant toute la durée du tournoi, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle. **Un parent ou un animateur par club représenté doit donc rester sur place.**

ARTICLE 7 :

La participation à ce championnat implique l'engagement à respecter ce règlement.

Fait à Toulouse, le 01/10/10

Les arbitres
Françoise CWIEK

Pour le CDJE 31, organisateur
Andreas van ELST

Nicolas SANCHEZ

Cas particuliers:

A titre très exceptionnel, (médical..) sur dossier argumenté et présenté exclusivement par le responsable jeunes (ou le président) du département quelques places supplémentaires sont envisageables. Aucune réclamation ne sera étudiée après le 12 janvier 2011

Championnat de Ligue :

Licence :

La licence A est obligatoire

Date :

Il aura lieu du 3 au 5 mars 2011.

Lieu : Lot

Cadences :

- Poussins et Petits Poussins 50 min + 10 s / coup.
- Autres 1 H + 30 s /coup .

Rondes :

Il est prévu 6 rondes pour les grandes catégories – 7 pour les petites catégories

Jeudi : R1. 9h30- 12h 30 R2 13h45-16h45 R3 17h-20h

Vendredi : R4 9h- 12h R5 14h - 17h

Samedi R6 8h30-11h30 Départage: 11h30- 13h Remise prix : 14h30

Championnat de France :

Dates et lieu :

Ils auront lieu du 17 au 24 avril 2010 à Montluçon.

Stage préparation :

Des journées de préparation au Championnat de France seront mises en place en fonction des qualifiés (âge, secteur géographique)